

ASSOCIATION DES CLUBS DE CRICKET DU SUD-OUEST

Siège social : Hôtel des Associations - 47160 DAMAZAN

BLEVINS  FRANKS

INTERNATIONAL TAX & WEALTH MANAGEMENT

FORMULAIRE D'INSCRIPTION & ENGAGEMENT

NOM DU CLUB :

Inscription à l'Association des Clubs de Cricket du Sud-Ouest 2023	<u>INSCRIPTION OBLIGATOIRE</u>	75€
Inscription Compétitions 2023		
NOM D'EQUIPE 1 :		
ACCSO Ligue 2023	Oui / Non	75€
Blevins Franks Cup 2023	Oui / Non	
ACCSO Tournoi T20 2023	Oui / Non	
NOM D'EQUIPE 2 :		
ACCSO Ligue 2023	Oui / Non	75€
Blevins Franks Cup 2023	Oui / Non	
ACCSO Tournoi T20 2023	Oui / Non	
	TOTAL	

Date limite de réception de toute inscription: 31 mars 2023

Envoyer ce formulaire, dûment complété et signé, avec un chèque pour le Total ci-dessus, à l'ordre d'ACCSO, à M Peter Brown, 8 rue de Pichaud, 16210, Les Essards

Capitaine de l'équipe 1	Nom: Adresse mel: N° de téléphone:
Capitaine de l'équipe 1	Nom: Adresse mel: N° de téléphone:
Fixtures Secretary	Nom: Adresse mel: N° de téléphone:

Je soussigné, inscrit le club de,

dont je suis le président élu, à ACCSO et en la/les compétitions ci-dessus.

1. Je m'engage à respecter et à faire respecter les règlements d'ACCSO et de leurs compétitions, le Code Disciplinaire d'ACCSO et les obligations suivantes.
2. En tant que club affilié à France Cricket, la cotisation préconisée par France Cricket sera acquittée pour l'année 2023 avant le tout premier match du calendrier de 2023.
3. Les équipes présentées seront composées uniquement de joueurs qui ont une licence compétition 2023 et un certificat médical valable 2023, le tout conformément aux règlements de France Cricket.
4. Aucun joueur âgé de moins de 15 ans le jour d'un match ne sera présenté dans une équipe.
5. Avant de présenter un joueur âgé de moins de 16 ans le jour d'un match, le club aura procuré et enregistré une permission parentale ou de la part d'une autorité légale.
6. Les capitaines informeront les arbitres de la présence de tout joueur de moins de 19 ans le jour d'un match, afin que les directives ECB les concernant puissent être appliquées.
7. Un joueur qui participe à un match pour la part d'un club quelconque ne peut jouer pour un autre club dans la même compétition.
8. Tout club inscrit fera le maximum pour que des arbitres formés soient disponibles lors de chaque match. Ils seront dûment assurés et en possession d'une licence 2023.
9. Tout club inscrit fera le maximum pour disposer de scoreurs compétents lors de chaque match, afin que les deux scorebooks soient maintenus tout le long de la rencontre.
10. Sur le terrain, les capitaines assureront le respect des règlements.
11. Après tout match, les arbitres et les capitaines compléteront les documents de base.
12. Les capitaines gagnants assureront la transmission dans les délais prévus du résultat et les documents de base.

Je décharge les organisateurs et les arbitres de ces compétitions de toute responsabilité en cas de blessure à la tête subie par ceux de mes batteurs qui décident de ne pas porter une casque de protection.

Date: _____ / _____ / 2023

Signature: _____